

L'UIHJ présente à la CEPEJ son projet de rapport sur l'efficacité des procédures civiles d'exécution et de la profession d'huissier de justice

La présentation de ce projet a été faite le 10 avril 2013 au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France) durant la 22e réunion du groupe de travail de la CEPEJ sur l'évaluation des systèmes judiciaires

Le Secrétariat général du Conseil de l'Europe a invité l'UIHJ à participer en tant qu'observateur à cette réunion de travail afin de lui permettre de présenter son projet de rapport sur l'efficacité des procédures civiles d'exécution et de la profession d'exécution en Europe.

C'est dans ce cadre que l'UIHJ, représentée par son 1er secrétaire, Mathieu chardon, a présenté son nouveau projet devant Hanne Juncher, chef du Service de la Coopération judiciaire et juridique du Conseil de l'Europe, John Stacey, président de la CEPEJ, Georg Stawa, vice-président de la CEPEJ et le groupe de travail CEPEJ-GT-EVAL présidé par Jean-Paul Jean. Etaient également présents Aristotelis Gavriliadis (Commission européenne) et Pawel Nalewajko (Conseil de l'Union européenne).

A l'occasion du 21e congrès international des huissiers de justice qui s'est déroulé à Cape Town en mai 2012, l'UIHJ a mis en place un grand questionnaire sur l'exécution et sur la profession d'huissier de justice auxquels 50 pays ont répondu. Ce questionnaire comprend 350 questions réparties au sein de 26 rubriques.

Parallèlement, l'UIHJ a initié fin 2011 une série de projets intitulés STOBRA dont l'objet est l'harmonisation la profession d'huissier de justice et des procédures civiles d'exécution en Europe.

Actuellement, l'UIHJ recueille toute documentation, textes de loi, jurisprudence, etc. relatifs aux thèmes retenus et travaille à partir du Grand questionnaire de l'UIHJ et d'autres questionnaires préparés pour la circonstance. Il s'agit dans le cadre de ces projets d'identifier les meilleures pratiques existantes en matière d'exécution des décisions de justice et relatives à la profession d'huissier de justice en Europe pour les proposer en modèle à ceux qui le jugeront opportun.

Le bureau de l'UIHJ a entrepris une analyse de ces données afin de mettre en lumière la situation dans chaque Etat, les tendances et les meilleures pratiques, cela en vue de permettre à chacun de se positionner et de pouvoir engager les actions nécessaires afin d'élever la profession d'huissier de justice et les procédures civiles d'exécution en Europe.

Un groupe de travail a été constitué par l'UIHJ à Chypre en septembre 2012 à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à Nicosie. Le nom de code de ce groupe de travail est Aphrodite Task

Force, en hommage à la déesse de l'Ile. Ce groupe de travail a pour mission de préparer un rapport sur l'efficacité de l'exécution et de la profession d'huissier de justice en Europe.

Le projet de rapport de l'UIHJ sera structuré autour des lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution du 17 décembre 2009. Il comprend huit chapitres :

- 1. Préparation de l'exécution
- 2. Informations aux parties et aux tiers
- 3. Titre exécutoire : définition et forme du titre
- 4. Les agents d'exécution
- 5. Réalisation de l'exécution
- 6. Coûts de l'exécution
- 7. Délais et rapports
- 8. Supervision, contrôles et procédures disciplinaires

L'UIHJ suit avec le plus grand intérêt les travaux de la CEPEJ dont elle est membresobservateur permanent, dans différents domaines, notamment ceux relatifs à la profession d'huissier de justice et des voies d'exécution.

L'UIHJ a participé à plusieurs travaux de la CEPEJ relatifs à ces thèmes

- Recommandation Rec(2003)17 du Conseil de l'Europe du 9 septembre 2003 sur l'exécution
- Les travaux réalisés par l'Université de Nancy et l'Institut suisse de droit comparé de Lausanne publiés en 2008 : « L'exécution des décisions de justice en Europe », Etudes n°8
- Les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur l'exécution du 17 décembre 2009

La CEPEJ publie tous les deux ans un rapport sur les systèmes judiciaires européens. La 4e édition a été publiée fin 2012 avec les données 2010 (Les études de la CEPEJ n°18). Ce rapport consacre son chapitre 13 à l'exécution des décisions de justice.

Il existe une convergence naturelle dans les objectifs que se sont fixés les deux organisations lesquelles sont en étroit contact depuis la création de la CEPEJ il y a dix ans. L'UIHJ appelle donc de ses vœux une coopération renforcée avec la CEPEJ pour un enrichissement mutuel concernant les études réalisés tant par la CEPEJ que par l'UIHJ sur le thème de l'efficacité des procédures d'exécution et de la profession d'huissier de justice en Europe.

The UIHJ Informs the CEPEJ of its Project of a Report on the Efficiency of Civil Enforcement Procedures and the Profession of judicial officer

The presentation of the project was made on 10 April 2013 at the Council of Europe in Strasbourg (France) during the 22nd Meeting of the CEPEJ working Group on the Evaluation of Judicial Systems

The General Secretariat of the Council of Europe invited the UIHJ to participate as an observer in this workshop to enable it to submit its project of a report on the efficiency of civil enforcement procedures and the profession of judicial officer in Europe.

In this context the UIHJ, represented by its first secretary, Mathieu Chardon, presented its new project to Hanne Juncher, Head of Justice and Legal Co-operation Department of the Council of Europe, John Stacey, President of the CEPEJ, Georg Stawa, Vice-President of the CEPEJ and the CEPEJ-GT-EVAL working group chaired by Jean-Paul Jean. Also present were Aristotelis

Gavriliadis (European Commission) and Pawel Nalewajko (Council of the European Union).

On the occasion of the 21st International Congress of judicial officers held in Cape Town in May 2012, the UIHJ has presented a Grand Questionnaire on enforcement and on the profession of judicial officer answered by 50 countries. The questionnaire consists of 350 questions divided into 26 sections.

Meanwhile, at the end of 2011 the UIHJ initiated a series of projects entitled STOBRA whose purpose is to harmonize the profession of judicial officer and civil enforcement proceedings in Europe.

Currently, UIHJ collects all documentation, legislation, jurisprudence, etc. related to the chosen themes and works from the Grand Questionnaire of the UIHJ and other questionnaires prepared for the occasion. In the framework of these projects, the purpose is to identify existing best practices in enforcement of court decisions and on the profession of judicial officer in Europe to offer a model for the use of those it may concern.

The board of the UIHJ undertook an analysis of these data to highlight the situation in each state, trends and best practices that allow for everyone to be able to locate and take the necessary steps in order to elevate the profession of judicial officer and civil enforcement proceedings in Europe.

A working group was established by the UIHJ in Cyprus in September 2012 on the occasion of a conference held in Nicosia. The code name of this working group is Aphrodite Task Force, in honor of the goddess of the island. This working group is responsible for preparing a report on the efficiency of enforcement and judicial officer profession in Europe.

The report project of the UIHJ will be structured around the CEPEJ guidelines on enforcement of 17 December 2009. It consists of eight chapters:

- 1. Preparing to Enforcement
- 2. Information parties and third parties
- 3. Enforcement title: definition and form of the title
- 4. Enforcement agents
- 5. Carrying out enforcement
- 6. Costs of enforcement
- 7. Deadlines and reports
- 8. Supervision, monitoring and disciplinary procedures

The UIHJ, as a permanent observer member, follows with great interest the work of the CEPEJ in various areas, mainly those relating to the profession of judicial officer and enforcement.

The UIHJ has participated in several projects of the CEPEJ related to these areas:

- Recommendation Rec(2003)17 of the Council of Europe on 9 September 2003 on enforcement
- The work carried out by the University of Nancy and the Swiss Institute of Comparative Law in Lausanne published in 2008: "The execution of court decisions in Europe," Studies No. 8
- The guidelines of the Council of Europe on enforcement of 17 December 2009

The CEPEJ publishes every two years a report on European judicial systems. The fourth edition was published late 2012 with data 2010 (CEPEJ Studies No. 18). Chapter 13 of the report relates to the execution of court decisions.

There is a natural convergence in the objectives that have set the two organizations which are in close contact since the creation of the CEPEJ ten years ago. The UIHJ therefore calls for a strengthen cooperation with the CEPEJ for mutual enrichment for studies conducted both by the CEPEJ and the UIHJ on the theme of the efficiency of enforcement procedures and the profession of judicial officer in Europe.